
[Publication](#)

[Le CEHW : un tremplin pour entreprendre en horticulture ornementale !](#)

Datum der Veröffentlichung:

21.10.2026

Autor(en):

Françoise Faux

Struktur:

[Centre d'Essais Horticoles de Wallonie CEHW asbl](#)

Ort der Veranstaltung:

[Wallonie](#)

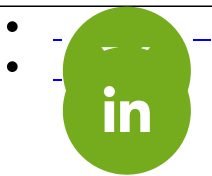
Teilen

•



•





Envie de vous lancer dans la production de plantes ornementales ? Le CEHW vous accompagne pour transformer votre projet en réalité !

Créer sa propre entreprise horticole représente un énorme défi et un investissement important. Pour permettre aux futurs producteurs de franchir le pas plus sereinement, le CEHW (Centre d'Essais Horticoles de Wallonie) met à votre disposition un dispositif concret :

- ***La location d'un espace de 3.000 m² sous serres associée à un accompagnement technique et administratif personnalisé.***

Entreprendre sans investir immédiatement dans ses propres infrastructures

La serre relais du CEHW permet aux jeunes producteurs de démarrer ou de développer leurs activités sans devoir investir d'emblée dans leurs propres installations. L'objectif ? Leur offrir le temps nécessaire pour maîtriser leurs techniques de culture, tester leurs productions, développer leurs débouchés commerciaux et préparer leurs futures installations.

Située à Ormeignies, la serre multi-chapelles de 3 000 m², divisible en quatre compartiments, dispose d'équipements adaptés aux besoins des professionnels : isolation performante, chauffage, ventilation, gestion automatisée du climat et de l'irrigation, récupération des eaux de pluie et rempoteuse. Elle convient notamment à la production d'annuelles, de bisannuelles et aux cultures à froid.

Une solution souple pour se lancer progressivement, gagner en expérience et construire son projet d'entreprise sur des bases solides. Les surfaces sont proposées à la location annuelle, pour une durée maximale de cinq ans, selon la demande.

Un accompagnement pour avancer à chaque étape

Au-delà de la location des infrastructures, le CEHW joue un véritable rôle de partenaire dans la réussite des projets horticoles. Les producteurs bénéficient d'un accompagnement technique pour prendre en main les équipements, suivre leurs cultures et résoudre les difficultés rencontrées au quotidien.

Conseils culturels, reconnaissance des maladies et des ravageurs, fertilisation raisonnée ou encore développement de la lutte intégrée : cet appui contribue à améliorer les pratiques et à sécuriser la production.

Le CEHW apporte également un soutien administratif précieux aux entrepreneurs, dès les premières démarches de création. Réglementation environnementale, enregistrements obligatoires, passeports phytosanitaires, phytolice, permis d'environnement, fiscalité, gestion des stocks ou assurances : autant de questions pour lesquelles les producteurs peuvent être informés et accompagnés.

Le CEHW, un levier pour la création d'entreprise

À travers ses services, le CEHW veut contribuer activement à la création de nouvelles entreprises et au développement de la production horticole ornementale en Wallonie.

En combinant un outil de production accessible et un accompagnement de proximité, le Centre aide les entrepreneurs à acquérir de l'expérience, à structurer leur activité et à préparer leurs investissements futurs.

Vous avez un projet de production horticole ornementale ? Vous souhaitez tester votre activité, gagner en autonomie ou agrandir votre surface de culture ?

Le CEHW vous accompagne pour faire de votre projet horticole une réalité !

Serre relais de 3000 m³ à louer avec accompagnement technique et administratif

Lieu : Chemin des Serres 14, 7802 Ormeignies

Disponibilité : à partir de décembre 2026

Informations : françoiseiaux@cehw.be

Themen:

[Agriculture Développement rural](#)